Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement de Beaufort - Ste Agnès et Environs

SECTION ASSAINISSEMENT

AUGEA- BEAUFORT–ORBAGNA–MAYNAL - ROTALIER -
STE AGNES – VAL SONNETTE

RAPPORT ANNUEL 2024

JUIN 2025

SOMMAIRE

1ERE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE 3

1. HISTORIQUE 3

2. COMPOSITION ET OBJET 3

2EME PARTIE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF 5

1. ÉTAT DES ASSAINISSEMENTS EXISTANTS 5

1.1. STATION DE BEAUFORT/ORBAGNA 5
1.2. STATION DE BEAUFORT – PERRON SUD 5
1.4. STATION DE ORBAGNA – HAMEAU DE CRÈVE-CŒUR 6
1.5. STATION DE VERCIA- ROTALIER 6
1.6. STATION DE VINCELLES 6
1.7. STATION DE AUGEA MAYNAL 6
1.8. STATION DE MAYNAL HAMEAU DU SORBIEF 7
1.9. STATION DE MAYNAL HAMEAU DE SELLIÈRES 7

2. LE FONCTIONNEMENT DES STATIONS 8

2.1. STATION DE BEAUFORT/ORBAGNA 8
2.2. STATION DU PERRON, À BEAUFORT. 10
2.5. STATION DE ORBAGNA – HAMEAU DE CRÈVE-CŒUR 10
2.7. STATION DE VERCIA-ROTALIER 11
2.8. STATION DE VINCELLES – SAINTE AGNES - GRUSSE 12
3.0. STATION EPURATION DE AUGEA MAYNAL 13
3.1. STATION EPURATION MAYNAL HAMEAU DE SELLIERES 13
3.2. STATION EPURATION MAYNAL HAMEAU DU SORBIEF 14

3. LE FINANCEMENT 15

4. INDICATEURS DE PERFORMANCE : 15

4EME PARTIE : RAPPORT FINANCIER 17

1. LE BUDGET 2024 17

5EME PARTIE : AUTRES ACTION DES SERVICES. 18

1. AUTRES ACTIONS DU SERVICE EN 2023 18

1. OPERATIONS PROGRAMMEES EN 2024 18

1ère partie : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

1. Historique

Suite à la réalisation en 1999, du schéma directeur d'assainissement sur les communes du bassin versant de la Sonnette, ces dernières se sont adressées au Syndicat Intercommunal des Eaux de BEAUFORT, dont la plupart était membre pour l'alimentation en eau potable, pour assurer la mise en place de leur assainissement.
Le Syndicat a délibéré en Juillet 2001 pour prendre la compétence assainissement, les communes ont par conséquent, délibéré à la suite pour déléguer tout ou partie de leur compétence assainissement au Syndicat.
L'arrêté Préfectoral qui modifie les statuts en incluant la compétence assainissement et la Commune de ST LAURENT LA ROCHE (commune non adhérente pour l'Eau) date du 13 mars 2002.
Deux communes adhérentes à l'eau n'ont pas délégué leur compétence assainissement au Syndicat. Il s'agit de CESANCEY et SAVIGNY en REVERMONT. La Commune d'AUGEA, qui ne dépend pas du Syndicat pour l'Eau a demandé son adhésion pour l'assainissement en juin 2002. Après délibérations du syndicat et des communes, le Préfet a établi un nouvel arrêté Préfectoral en date du 31 décembre 2002 incluant la Commune d'AUGEA. Le règlement du Service Public d'Assainissement non Collectif a été approuvé par délibération du 22 décembre 2003.
Sept nouvelles communes AUGISEY, CHEVREAUX, COUSANCE, CUISIA, DIGNA, GIZIA et ROSAY ont demandé leur adhésion au Service Public d'Assainissement Non Collectif en déléguant leur compétence assainissement non collectif objet de l'article 2-2-1-B des statuts du SIEA et par voie de conséquence ont adopté les Statuts du SIEA.
Leur adhésion est officielle après délibération des communes adhérentes au SIEA et après établissement du nouvel arrêté Préfectoral en date du 05 octobre 2006
Toutes ces communes ne dépendront pas du Syndicat pour l'eau potable et l'assainissement collectif, sauf la commune de GIZIA qui souhaite l'adhésion pour les compétences assainissement collectif et autonome. Le 1er janvier 2018 le Syndicat Intercommunal des Eaux et d'assainissement de Beaufort Sainte Agnès devient le Syndicat Mixte des eaux est d'assainissement. Le comité syndical dispose désormais de membres de la communauté de communes Porte du Jura.
A partir du 1er juillet 2018 la compétence collecte sur la commune de Gevingey est transférée à l'Espace Communautaire de Lons Agglomération.
A partir du 1er janvier 2018 les réseaux de collecte des eaux usées n'est plus une compétence communale. La compétence appartient désormais à la Communauté de Communes porte du jura.
A partir du 1er janvier 2019 la compétence traitement des eaux usées a été transférée à ECLA pour la commune de Gevingey. La station d'épuration est donc maintenant gérée par ECLA à partir de cette date.
En date du 03 Novembre 2021, La totalité des communes membres du SMEA de BEAUFORT ont voté favorablement dans les conditions de majorité pour approuver le retrait de la communauté de communes terre d'émeraude. Ce retrait a été validé par Arrêté préfectoral en date du 10 Décembre 2021.

2. Composition et objet

Le service assainissement du Syndicat regroupe donc 6 communes :

• AUGEA	• BEAUFORT ORBAGNA	• STE AGNES
• MAYNAL	• ROTALIER	• VAL SONNETTE

Le service ASSAINISSEMENT du Syndicat assure directement les services liés à :

- Les réseaux de transit (réseaux qui acheminent les effluents vers les unités de traitement)
- La réhabilitation ou la création et l'entretien des unités de traitement

Depuis le 1er Janvier 2023 le SMEA n'assure plus la compétence assainissement non collectif ; cette dernière a été transférée à la communauté de communes porte du Jura.

Le service est composé de :
- Un Agent technique à temps complet partagé entre le service eau potable et Assainissement
- Un Agent administratif à temps complet partagé entre le service eau potable et Assainissement

Et se situe au : Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement
Service ASSAINISSEMENT
6 Rue de la Coutouse
39190 BEAUFORT

Il peut être contacté par téléphone au : **03.84.25.06.91**
par télécopie au **:** **03.84.25.07.68**
ou par internet : **sie.beaufort@wanadoo.fr**

Dans un cadre technique le service assainissement a pour objectifs :
Pour l'assainissement collectif de :
- Conduire les études pour la conception et la réalisation des réseaux de transit
- Conduire les études pour la conception et la réalisation des unités de traitement
- Assurer l'entretien des unités de traitement collectif (actuelles et futures)
- Conduire sous convention de mandat la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

Pour l'assainissement non collectif :
Le SMEA de BEAUFORT ne dispose plus de la compétence assainissement non collectif depuis le 1er Janvier 2023.

Cette dernière a été transférée à la communauté de communes porte du Jura et ECLA pour les communes adhérentes.

Dans un cadre administratif le service assainissement assure :
- L'information des élus et du public
- La gestion administrative du service
- La facturation des redevances et services assainissement

2ème partie : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1. État des assainissements existants

1.1. Station de BEAUFORT/ORBAGNA

Les communes de BEAUFORT et ORBAGNA sont équipées depuis Août 2010 d'une unité de traitement de type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 3 800 Équivalents habitant.
Cette station est de type lit à macrophytes. Elle est équipée en entrée, d'un dégrilleur rotatif de maille 3 mm permettant de retenir les matières en suspension. Ces dernières sont ensachées automatiquement et déposées dans un conteneur (poubelle). Les effluents transitent ensuite par un poste de relevage et sont dirigés sur un lit bactérien rotatif en polyéthylène permettant une première épuration.
De retour dans le poste de relevage, les eaux usées sont envoyées sur un des 3 filtres du premier étage constitué de graviers et de sable. L'eau inonde le filtre et percole à travers le massif planté de roseaux. Les filtres connaissent une alternance hebdomadaire.
Après avoir traversé le premier filtre, les eaux épurées retournent sur un poste de relevage pour inonder à nouveau un des deux filtres du deuxième étage constitué de sables et planté lui aussi, de roseaux.
L'eau traitée ayant percolé le massif sableux, retourne au milieu naturel en ayant transité par un canal de sortie permettant les mesures de débit et les prélèvements automatiques essentiels aux analyses.
De plus, le dimensionnement de la station permet de traiter des effluents d'origine viticole, industrielle et de distillerie. Une cuve tampon a été installée afin de permettre une dilution des effluents sur 24 heures.
L'entretien est assuré par le personnel du SMEA de BEAUFORT ; Les eaux traitées sont rejetées dans le ruisseau d'Orbagna.

1.2. Station de BEAUFORT – Perron Sud

La Commune de BEAUFORT, lieu-dit le Perron est équipée d'un réseau de collecte des eaux usées de type séparatif (un ancien réseau existant pour les eaux pluviales et un réseau neuf pour les eaux usées). Ce réseau de collecte est acheminé sur une station de type lit à macrophytes située route des Grevots. Cette station, d'une capacité de 50 Equivalents habitants, est en fonctionnement depuis août 2005. Elle est équipée en entrée, d'un poste de relevage équipé d'un dégrilleur. Les eaux usées sont dirigées sur un des 3 filtres constitués de graviers et de sables. L'eau inonde le filtre et percole à travers le massif planté de roseaux. Les filtres connaissent une alternance hebdomadaire.
L'eau traitée ayant percolé à travers le massif de gravier, retourne dans un regard de recirculation équipé d'un seuil pour lequel tout niveau d'eau supérieur à ce dernier retourne dans le poste de relèvement pour connaître le même itinéraire.

L'entretien est assuré par le personnel du SMEA de BEAUFORT; Les eaux traitées sont rejetées dans le ruisseau appelé « l'Etang Darbon »

1.4. Station de ORBAGNA – Hameau de Crève-cœur

Le hameau de Crève-Cœur (Commune d'ORBAGNA) est équipé d'une station de type filtre compact à zéolithe (minéraux composés de silicates, d'aluminium et de métaux alcalins) d'une capacité de 20 Equivalents habitants. L'entretien est assuré par le Service Assainissement du SMEA depuis courant 2002.

1.5. Station de VERCIA- ROTALIER

La station d'épuration de VERCIA, mise en service en 2004, a le même fonctionnement que celle de BEAUFORT/ORBAGNA. L'entretien est assuré par le personnel du SMEA de BEAUFORT.
La station est équipée d'un filtre individuel permettant le dépotage de matières de vidange de fosses toutes eaux ou septique. Les effluents percolent à travers ce massif sableux avant de rejoindre le poste de relevage situé en entrée de station pour prendre l'itinéraire des effluents domestiques.
La Commune de ROTALIER est équipée d'un réseau de collecte des eaux usées de type séparatif (un réseau pour les eaux pluviales et un réseau pour les eaux usées). Le raccordement sur la station de VERCIA a été réalisé courant 2004. Bien que totalement en séparatif le réseau collecte un important volume d'eaux pluviales. Des tests à la fumée effectués en 2011 montrent 28 non conformités. La mise en conformité de ces branchements n'a toujours pas été communiquée au SMEA. Il serait pourtant nécessaire de faire ces travaux. Ces non-conformités ont été porté à la connaissance de la communauté de commune de porte du jura.
La commune de VERCIA s'est équipée en 2003-2004 d'un réseau de collecte des eaux usées de type séparatif (un ancien réseau existant pour les eaux pluviales et un réseau neuf pour les eaux usées).
Sur le site de la station de VERCIA une aire de stockage des boues a été réalisée en 2018 pour le stockage des boues des stations d'épuration du SMEA avant valorisation agricole.

1.6. Station de VINCELLES

Sur le même fonctionnement que la station de BEAUFORT-ORBAGNA, les effluents des communes de VINCELLES et de STE AGNES sont épurés dans la station commune depuis fin 2006, ainsi que GRUSSE depuis 2011.
La station accepte un volume d'eau en temps de pluie dépassant le débit nominal de la station. Une campagne de mesure a été mise en place en 2016 pour définir le secteur d'arrivée de ces eaux. Le réseau arrivant de Sainte Agnès présente une forte augmentation de débit quand il y a un évènement pluvieux. Il y a probablement des inversions de branchement sur ce secteur. La commune de Sainte Agnès a été prévenue mais rien n'a été fait pour remédier à ce problème. Il faudrait voir si les particuliers se sont bien mis en conformité à la suite de la mise en séparatif du réseau. La non-conformité du réseau de collecte à été portée à la connaissance du nouveau gestionnaire du réseau, la Communauté de Communes de porte du jura.

1.7. Station de AUGEA MAYNAL

L'ancien décanteur digesteur a été supprimé, et une nouvelle station a été mise en place. Cette station reçoit les effluents des communes d'AUGEA MAYNAL. Les travaux de réhabilitation

de la station de MAYNAL ont débuté le 4 mai 2015. La station a été réceptionnée le 19 novembre 2015 avec la prise en charge de son fonctionnement par le syndicat.
La station d'AUGEA MAYNAL est un filtre planté de roseaux du même type que celles déjà présentes sur le syndicat. La commune de MAYNAL est équipée depuis de nombreuses années de réseaux de collecte des eaux usées de type majoritairement unitaire. La partie du réseau raccordé au poste de refoulement a été réhabilité en séparatif. Les tronçons restant en unitaire, et ont été équipés de déversoirs d'orage. Pour ce qui est de la commune d'AUGEA une partie de son réseau a été réhabilité en séparatif pour le reste un déversoir d'orage a été créé. Les eaux usées de la commune d'AUGEA sont ensuite refoulées jusqu'à la commune de MAYNAL pour ensuite finir gravitairement pour atteindre la station d'épuration que se situe « Aux Resses » sur la commune de MAYNAL. Pour les hameaux du Sorbief et de Sellières, deux stations d'épuration ont été réalisées en 2018. La mise en service a été faite au 1er décembre 2018.

1.8. Station de Maynal hameau du Sorbief

La station est de type planté de roseaux à un étage. Cette station n'utilise pas d'électricité. Les bâchées se font par une chasse automatique. L'alternance des filtres se fait manuellement
La dégradation biologique des matières dissoutes est réalisée par la biomasse bactérienne aérobie fixée sur le support filtrant ainsi que sur la couche de dépôts accumulés en surface.
Le roseau, par l'intermédiaire de ses rhizomes, assure un décolmatage physique en surface de filtre permettant à la pollution dissoute de passer dans le filtre.
Le seul étage contribue à la fois essentiellement à la dégradation de la pollution carbonée ainsi qu'à une partie de la nitrification de l'effluent.
L'oxygénation est assurée grâce à une alimentation par bâchées (alimentation non continue), à la diffusion gazeuse par la surface des filtres, et grâce à la connexion des drains en fond de filtre à l'atmosphère.

1.9. Station de Maynal hameau de Sellières

Le système de collecte se compose d'un réseau d'assainissement mixte de 350 mètres (séparatif : 120 ml, unitaire : 230 ml) muni de 2 déversoirs d'orage.
La station est de type planté de roseaux à un étage. Cette station n'utilise pas d'électricité. Les bâchées se font par une chasse automatique. L'alternance des filtres se fait manuellement
La dégradation biologique des matières dissoutes est réalisée par la biomasse bactérienne aérobie fixée sur le support filtrant ainsi que sur la couche de dépôts accumulés en surface.
Le roseau, par l'intermédiaire de ses rhizomes, assure un décolmatage physique en surface de filtre permettant à la pollution dissoute de passer dans le filtre.
Le seul étage contribue à la fois essentiellement à la dégradation de la pollution carbonée ainsi qu'à une partie de la nitrification de l'effluent.
L'oxygénation est assurée grâce à une alimentation par bâchées (alimentation non continue), à la diffusion gazeuse par la surface des filtres, et grâce à la connexion des drains en fond de filtre à l'atmosphère.

1.9. Station de Beaufort hameau du petit RAMBEY

Le système de collecte se compose d'un réseau séparatif.

La station est de type planté de roseaux à un étage. Cette station n'utilise pas d'électricité. Les bâchées se font par une chasse automatique. L'alternance des filtres se fait manuellement
La dégradation biologique des matières dissoutes est réalisée par la biomasse bactérienne aérobie fixée sur le support filtrant ainsi que sur la couche de dépôts accumulés en surface.
Le roseau, par l'intermédiaire de ses rhizomes, assure un décolmatage physique en surface de filtre permettant à la pollution dissoute de passer dans le filtre.
Le seul étage contribue à la fois essentiellement à la dégradation de la pollution carbonée ainsi qu'à une partie de la nitrification de l'effluent.

2. Le fonctionnement des stations

2.1. Station de BEAUFORT/ORBAGNA

Les eaux issues de la distillerie ont été traitées courant Novembre, durant l'année 2019 tous les mois une analyse a été réalisée pour l'autosurveillance de la station.

Population municipale : 1398 habitants
Nombre d'abonné : 729
Population raccordée : 990 EH
Type de station : Filtres plantés de Roseaux avec prétraitement
Capacité nominale de la station : 3500 Équivalent Habitants en pointe (distillation)
Niveaux de rejets dans le cours d'eau imposés :
DBO5 : 25 mg/l ou 70 % de rendement NTK : 15 mg/l ou 70 % de rendement
NGL : 25 mg/l ou 70 % de rendement DCO : 90 mg/l ou 75 % de rendement
PT : 2.5 mg/l ou 70 % de rendement MES : 35 mg/l ou 90 % de rendement

Bilan d'autosurveillance du 15 janvier 2024 (Résultat en mg/L)

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	313	250	110	110						
Sortie Station	313	11	3	4						

Bilan d'autosurveillance du 6 février 2024

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	211	290	170	170	54	54				5.07
Sortie Station	211	17	3	5	1	20.06	0.06	0.043	19.02	2.24

Bilan d'autosurveillance du 6 mars 2024 (Résultat en mg/L)

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	385	200	83	150						
Sortie Station	385	15	3	4						

Bilan d'autosurveillance du 19 avril 2024 (Résultat en mg/L)

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	346	170	82	110						
Sortie Station	346	22	3	8.6						

Bilan d'autosurveillance du 11 mai 2024 (Résultat en mg/L)

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	302	250	67	130						
Sortie Station	302	13	3	4						

Bilan d'autosurveillance du 11 juin 2024 (Résultat en mg/L)

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	367	170	29	82	31	31				2.78
Sortie Station	367	14	3	4.8	0.8	6.5	0.02	0.003	5.65	2.58

Bilan d'autosurveillance du 29 juillet 2024 (Résultat en mg/L)

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	225	340	190	240						
Sortie Station	225	17	3	6						

Bilan d'autosurveillance du 20 aout 2024 (Résultat en mg/L)

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	244	200	80	90						
Sortie Station	244	12	3	4						

Bilan d'autosurveillance du 11 septembre 2024 (Résultat en mg/L)

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	453	150	61	99	30	30				2.9
Sortie Station	453	18	3	4	0.78	2.9	0.8	0.027	11.75	2.24

Bilan d'autosurveillance du 11 octobre 2024

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	245	74	140	90						
Sortie Station	245	7	3	4						

Bilan d'autosurveillance du 16 novembre 2024

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	206	580	330	320	80	80				8.420
Sortie Station	206	14	3	5.2	0.74	19.50	0.03	0.012	18.75	2.350

Bilan d'autosurveillance du 7 décembre 2024

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	448	78	43	43						
Sortie Station	448	11	3	4.4						

Consommation de réactifs : La consommation de chlorure ferrique pour l'année 2022 est de 4000 litres.

Observations sur les débits La capacité nominale de 314 m³/jour est régulièrement dépassée lors d'évènements pluvieux.

Observations sur les rendements épuratoires : Sur l'année 2024 un léger dépassement à été noté sur le phosphore en juin. Cela vient du phénomène de lessivage des filtres lors de phénomènes pluvieux avec des débits entrant très important qui ne permet pas une bonne précipitation du phosphore sur le filtre et un relargage de cet élément.

Déchets : 3100 litres de poubelle de refus de dégrillage.

Aire de dépotage : 457 m3 ont été acceptés sur l'aire de dépotage des matières de vidange sur l'année 2024

Les boues d'une cellule du 1er étage ont été curées par l'entreprise Biodepe et évacuées sur l'aire de stockage de Vercia en 2019 en attendant un futur épandage agricole. Il a été curé 112 Tonnes à 16.9% de siccité soit 18.93 Tonnes de MS en 8 années de fonctionnement. Ces boues sont toujours stockées car en raison de la pandémie de COVID 19 l'épandage n'a pas été réalisé.
En 2024 280 tonnes de boues sur 2 cellules du 1er étage ont été curées avec une siccité de de 16.1 %.
L'épandage du stock de boues se fera en 2025.

Un diagnostic a été réalisé sur le réseau en 2020 pour améliorer son fonctionnement et mettre en place un programme de travaux pour éviter les arrivées d'eaux claires parasites et de limite la collecte des eaux de pluie. Ces travaux permettront un meilleur fonctionnement de la station. Les conclusions ont été réalisées en 2022 ; le programme de travaux n'a toujours pas été engager par la Communauté de commune porte du jura.

2.2. Station du Perron, à Beaufort.

La station est en fonctionnement depuis 2005. Il s'agit d'un filtre planté de roseaux à un seul étage, mais avec recirculation (les eaux à traiter passent plusieurs fois sur le même bassin avant le rejet dans le milieu naturel). Cette recirculation a été stoppée le 28 septembre 2012 pour voir l'évolution des rendements quand celle-ci est stoppée.
Aucune analyse n'a été réalisés lors de l'année 2020. Il n'y a pas de bilan 24 heures réalisé car ils ne sont plus obligatoires depuis l'arrêté du 21 juillet 2015.

Les prélèvements instantanés réalisés par le SATESE confirment un effluent assez concentré.
Effluent sortant de bonne qualité, bonne dégradation de la pollution carbonée, bonne nitrification.
Changement en 2022 de l'armoire électrique de la station avec ajout d'un compteur horaire pour les pompes ce qui permettra un meilleur suivi.

2.5. Station de ORBAGNA – Hameau de Crève-cœur

Les visites ont lieu tous les quinze jours. Un nettoyage des ouvrages est réalisé une fois par mois ou plus si besoin.

Population raccordée :	19 personnes
Type de station :	Filtre compact à zéolithe
Type de réseau :	Séparatif
Capacité nominale de la station :	20 Équivalents Habitants

FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de la station est jugé satisfaisant. Il n'y a pas eu d'analyse faite cette année sur la station.
Cette station ne sera pas soumise à l'Auto surveillance obligatoire car sa charge réelle est inférieure à 20 E.H.
Une vidange sera prévue en 2023

2.7. Station de VERCIA-ROTALIER

Population municipale : 1084 habitants
Population raccordée : 460 EH
Nombre d'abonnsé : 272 abonnés
Type de station : Lits à macrophytes
Capacité nominale de la station : 1100 Équivalent Habitants

Le Service Assainissement a mis en fonctionnement en août 2004, l'unité de traitement par lit à macrophytes des communes de VERCIA et ROTALIER.
Niveaux de rejets dans le cours d'eau imposés :

DBO5 : 25 mg/l ou 70 % de rendement NTK : 15 mg/l ou 70 % de rendement
NGL : 25 mg/l ou 70 % de rendement DCO : 90 mg/l ou 75 % de rendement
PT : 2.5 mg/l ou 70 % de rendement MES : 35 mg/l ou 90 % de rendement

L'autosurveillance porte sur : DBO5, DCO, MES, NTK, PT
Le nombre d'analyses à 2 par an, conformément à l'arrêté du 21 Juillet 2015, plus les contrôles réguliers effectués par le SATESE.

Bilan d'autosurveillance le 6 mars 2024 (Résultat en mg/L)

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	180	230	84	120	49	49				4.7
Sortie Station	180	21	3	6.4	11	11.55	11	0.19	0.36	4.7

Bilan d'autosurveillance le 11 Septembre 2024 (Résultat en mg/L)

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	320	400	140	260	45	45				6.03
Sortie Station	320	53	13	15	25	25.11	11.57	0.003	0.25	11.8

Synthèse annuelle du fonctionnement de l'unité sur 2024

Consommation de réactifs : La consommation de chlorure ferrique pour l'année 2024 a été de 1000 litres.
Apports de matières de vidanges : l'aire de dépotage n'est plus en service.
Observations sur les débits La capacité nominale de 77 m³/jour est régulièrement dépassée lors d'évènements pluvieux.
Observations :
Les principaux problèmes de fonctionnement du système d'assainissement de Vercia- Rotalier sont :
Plusieurs dépassements ont été constatés au niveau du rejet sur les paramètres phosphore. Un phénomène de lessivage s'effectue lors d'épisode pluvieux car le débit arrivant à la station et trop important. Les causes ont été identifiées. En période pluvieuse, le réseau se comporte plus comme un réseau unitaire qu'un réseau séparatif. La station pour l'instant ne souffre pas trop de ces volumes d'eau, mais cela pourrait avoir une conséquence sur le long terme. On se rend compte que le volume admis sur la station en temps de pluie est 4 fois supérieur au débit de pointe admissible.

Cet apport d'eau conséquent entraine un phénomène de lessivage des filtres. A noter qu'en temps sec, la période de ressuyage s'est relativement dégradé au cours des dernières années. Ces problèmes vont être à traiter avec la collaboration de la Communauté de communes porte du jura qui prendra en considération les contraintes du traitement. Le diagnostic réseau et station a débuté en 2022.

La troisième cellule du 1er étage n'a pas été curée pour permettre des analyses sur les boues par l'entreprise SCIRPE.

Déchets : 6 poubelles de 110 l ont été collectées par le SICTOM. Ce sont exclusivement les refus de dégrillage.

2.8. Station de VINCELLES – SAINTE AGNES - GRUSSE

Population municipale : 924 habitants
Population raccordée : 820 EH
Nombre d'abonnés : 412 abonnés

Type de station : Lits à macrophytes
Capacité nominale de la station : la capacité de la station est passé de 900 EH à 1100 EH à la suite du raccordement de la commune de Grusse.

Niveaux de rejets dans le cours d'eau imposés :
DBO5 : 25 mg/l ou 70 % NTK : 15 mg/l ou 70 %
DCO : 90 mg/l ou 75 % NGL : 25 mg/l ou 70 %
MES : 35 mg/l Pt : 2.5 mg/l ou 70 %

La station a été mise en fonctionnement en octobre 2006. Les réseaux existants des villages de Vincelles et de Sainte Agnès sont raccordés. Le raccordement de la commune de Grusse a été terminé début 2011.

Bilan d'autosurveillance du 20 Septembre 2023

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	NH4+	NO2-	NO3-	PT
Entrée Station	280	260	110	140	36	36				4.52
Sortie Station	280	18	3	25	3.4	4.2	2.91	0.009	0.86	3.89

Synthèse annuelle du fonctionnement de l'unité sur 2024
Consommation de réactifs :
En 2023, 1000 litres de chlorure ferrique ont été utilisés.
Observations sur les débits La capacité nominale de 175 m³/jour est régulièrement dépassée lors d'évènements pluvieux. Comme expliqué dans la première partie.
Observations sur les rendements épuratoires.
La station dispose de la capacité à traiter la charge actuellement reçue au niveau organique. Pour ce qui est du niveau hydraulique la station est régulièrement surchargée. Les niveaux de rejets sont respectés sauf au niveau du Phosphore. Le dosage de l'injection à été modifié au niveau de l'automate en augmentant le temps d'injection.

Le fonctionnement en période pluvieuse ou de nappe haute n'est pas optimum avec le débit nominal de la station qui est dépassé. Un problème de retour d'eau par le trop plein a été indéfié lors de la campagne de mesure ce qui à permis de limiter l'arriver d'eau à la station. Mais il y à toujours un phénomène de relargage du phosphore lors des épisode pluvieux et de l'ennoyage des filtres.

Déchets : 9 poubelles de 110 l ont été collectées par le SICTOM. Ce sont exclusivement les refus de dégrillage.

3.0. Station épuration de Augea Maynal

Population municipale 605 habitants
Nombre d'abonnés 301 abonnés
Population raccordée : 565 personnes
Type de station : Lits à macrophytes
Capacité nominale de la station : la capacité de la station est de 750 EH

La station a été mise en fonctionnement en décembre 2015. Les réseaux existants des villages d'Augea et de Maynal ont été en partie réhabilités et raccordés. La commune d'Augea est équipée d'un poste de refoulement qui envoie les effluents jusqu'à la station qui se situe sur Maynal.

Niveaux de rejets dans le cours d'eau imposés :

DBO5 : 25 mg/l NTK : 10 mg/l
NGL: 25 mg/l DCO : 90 mg/l
PT : 2.5 mg/l MES : 25 mg/l

Bilan d'autosurveillance du 09 septembre 2022

	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	NGL	PT
Entrée Station	247	56	26	64	9.9	9.9	1.3
Sortie Station	247	4	3	4	0.68	10	8.47

Synthèse annuelle du fonctionnement de l'unité sur 2022

Consommation de réactifs :
En 2023, 1 000 litres de chlorure ferrique ont été utilisés.
Observations sur les débits La capacité nominale de 112 m3/j est régulièrement dépassée lors d'évènements pluvieux.
Observations sur les rendements épuratoires.
Les niveaux de rejets sont respectés. La dénitrification a été améliorée pour rejeter moins de nitrates.
Déchets : 4 poubelles de 110 l ont été collectées par le SICTOM. Ce sont exclusivement les refus de dégrillage.

3.1. Station épuration Maynal hameau de Sellières

Capacité
Nominale (EH) : 50
Organique (kgDBO5/j) : 3

Hydraulique (m3/j) : 5.4 m3/j
Q de pointe (m3/h) : 2.02m3/h
Capacité nominale : 3 Kg de DBO5

Niveau de rejet :
DBO5 : 25 mg/l
DCO : 125 mg/l
MES : 35 mg/**l**

Observations sur les débits Le nombre de bâchées augmente en période pluvieuse. Les raccordements des particuliers sont en cours. Nous observons une moyenne de 10 bâchées par temps sec soit 10 m3/j environ.

Observations sur les rendements épuratoires.
Aucune analyse n'a été faite en 2024. La réhausse a été enlevée pour optimiser la dénitrification

Déchets : 30 litres ont été collectés par le SICTOM. Ce sont exclusivement les refus de dégrillage

3.2. Station épuration Maynal hameau du Sorbief

Capacité
Nominale (EH) : 75
Organique (kgDBO5/j) : 3
Hydraulique (m3/j) : 8.1 m3/j
Q de pointe (m3/h) : 3.03m3/h
Capacité nominale : 3 Kg de DBO5

Niveau de rejet :
DBO5 : 25 mg/l
DCO : 125 mg/l
MES : 35 mg/l

Observations sur les débits
Le nombre de bâchées augmente en période pluvieuse les raccordements des particuliers est en cours. Nous observons une moyenne de 20 bâchées par temps sec soit 30 m3/j environ.

Observations sur les rendements épuratoires.
Aucune analyse n'a été faite en 2024. La réhausse a été enlevée pour optimiser la dénitrification

Déchets : 60 litres ont été collectées par le SICTOM. Ce sont exclusivement les refus de dégrillage.

3.3.Station épuration Petit Rambey

Capacité
Nominale (EH) : 20

Niveau de rejet :

Non connue
Observations sur les débits

Observations sur les rendements épuratoires.
Aucune analyse n'a été faite en 2024. La réhausse a été enlevée pour optimiser la dénitrification

Déchets : aucun

3. Le financement

Le service assainissement dispose d'un budget indépendant. Il peut prélever des redevances aux usagers à partir du moment où ils sont raccordés ou raccordables à un réseau de collecte aboutissant à une unité de traitement.
Les redevances sont fixées à 0.92 € HT/m3 et 38.88 € HT d'abonnement.
Les organismes institutionnels tels que l'État, le Conseil Général du Jura, l'Agence de l'Eau, versent des subventions pour les investissements, les études et les travaux.

4. Indicateurs de performance :

Prévu par art. L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement doit respecter de nouvelles exigences depuis la nouvelle loi sur l'Eau et les Milieux Aquatique (LEMA). Des indicateurs, classés par service, selon l'ordre des annexes V et VI du code général des collectivités territoriales et selon les trois dimensions du développement durable en suivant l'ordre de l'annexe II de l'arrêté du 2 mai 2007 permettent à l'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) de recueillir et les données sur les services de l'eau et d'assainissement. Ces données doivent apparaître obligatoirement dans le rapport annuel.

Indicateur descriptif des services.

D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif

D202.0 : Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.

Le SMEA de BEAUFORT n'assurant pas le service de collecte des eaux usées, il n'est pas concerné par ces deux indicateurs.

D203.0 : Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration
Pas d'opération en 2023

P206.3 : Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conforme à la réglementation
Pas de boues évacuées en 2023

D204.0 : Prix TTC au m3 pour 120 m3

Pour l'année 2024, le prix de l'abonnement étant de 38.88 € HT + 0.92 €/ m3 HT,

Soit pour 120 m3 : 38.88 € + 110.40 €= 149.28 € H.T., 164.21 € T.T.C,
Soit pour 1 m3 : 1.368 € TTC

Indicateurs de performance

P201.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

P207.0. Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité : 1 037.72 € TTC

P251.1 Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

P253.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

P255.3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

P257.0 Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente %

P258.1 Taux de réclamation

Ces indicateurs ne concernent que les services de collecte. Le SMEA de BEAUFORT n'est donc pas concerné.

P202.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées.

90 points

P252.2 Nombre de points du réseau des eaux usées nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseaux.

Pas de point noir sur les réseaux de transit

P254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes / nombre de bilans réalisés X 100
15/17 X 100=66.7%

P256.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité
Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 18.35 ans

La dette en capital au 1er/01/2023 s'élevait à 1 256 097.56 **€** répartis sur **10 emprunts**.

- Emprunt de 400 000 € Travaux Vercia-Rotalier contracté en 2004

Capital : 14 723.43 €
Intérêts : 6 206.67 €

- Emprunt de 420 000 € Travaux Vincelles- Ste Agnès contracté en 2007

Capital : 15 000.00 €
Intérêts : 8 875.50 €

- Emprunt de 400 000 € Travaux Beaufort – Orbagna contracté en 2010

Capital : 15 058.58 €

Intérêts : 2 126.38 €

- Emprunt de 140 000 € Travaux Grusse contracté en 2010

Capital : 4 666.68 €
Intérêts : 2 785.23 €

- Emprunt de 104 428 € Travaux Rosay contracté en 2012

Capital : 5 400.70 €
Intérêts : 3 078.63 €

- Emprunt de 380 000 € Travaux Augea Maynal contracté en 2015

Capital : 12 666.67 €
Intérêts : 4 876.67 €

- Emprunt de 50 000 € complément Travaux Augea Maynal contracté en 2016

Capital : 1 666.67 €
Intérêts : 670.83 €

- Emprunt de 125 000 € Travaux Hameaux Maynal Seillières Sorbier contracté en 2018

Capital : 4 341.53 €
Intérêts : 1 943.99 €

- Emprunt de 80 000 € Travaux Seillières Sorbier contracté en 2019

Capital : 2 936.63 €
Intérêts : 701.53 €

- Emprunt de 19 729 € Véhicule Jumpy contracté en 2019

Capital : 2 471.54 €
Intérêts : 40.62 €

L'annuité totale à payer au cours de l'exercice était de : 110 238.48 €
Soit capital : 78 932.43 €
Intérêts : 31 306.05 €

4ème partie : RAPPORT FINANCIER

1. Le budget 2024

Seuls les raccordés au réseau d'assainissement collectif sont assujettis à la taxe d'assainissement collectif syndicale. Le Compte Administratif 2024

EXPLOITATION	Chapitre	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	011	71 467.09 €	
Salaires, Assurances et Fonctionnement Service	65	47 461.35 €	
Charges financières	66	39 740.26 €	
Dotations aux amortissements	042	82 572.68 €	
Dotations aux amortissements et provisions	68	0.00 €	
TOTAL DEPENSES		**241 241.38 €**	
	Chapitre	**Dépenses**	**Recettes**
Résultat d exploitation reporté	002		35 209.90 €
Redevances Asst Collectif	70		245 985.56 €
Subvention d'exploitation	74		3 507.59 €
Quote-part des Sub d'investissement	042		39 244.63 €
Autres produits de gestion	75		0.05 €
Produits exceptionnels	77		2 118.00 €
TOTAL RECETTES			**326 065.73 €**

BILAN : EXCEDENT D'EXPLOITATION de 49 614.45 € au 31/12/2024 (En résultat cumulé 84 824.35 €)
La section assainissement a remboursé les sommes suivantes :
Charges Section Eau : 47 461.35 €+ emprunt bâtiment : 5 665.18 €

INVESTISSEMENT	Chapitre	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'inv reporté	001		
Emprunts et dettes assimilées	16	82 208.34 €	
Immobilisations corporelles	21	17 876.00 €	
Immobilisations en cours	23	0.00 €	
Amortissement des Immo	040	39 244.63 €	
TOTAL DEPENSES		**139 328.97 €**	
	Chapitre	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section Investissement R	001		43 477.30 €
Dotations Autres réserves	1068		0.00 €
Amortissement des immobilisations	040		82 572.68 €
Opération pour compte de tiers	458204		226.19 €
	458208		161.74 €
	458211		96.47 €
	458212		393.60 €
TOTAL RECETTES			**126 927.98 €**

BILAN : DEFICIT D'INVESTISSEMENT de 28 900.99 € au 31/12/2024 avec reprise des résultats antérieurs

5ème partie : Autres action des services.

1. Autres actions du service en 2024

- Supervision poste Boisnans et Etandonne
- Rénovation armoire électrique STEP BEAUFORT Le perron
- Rénovation armoire électrique STEP BEAUFORT poste de renouvellement BOISNANS
-
- Curage 2 cellule aire de stockage des matières de vidange
- Compostage des deux cellules curées en 2021 et stockées aire de stockage de vercia
- Création du point A2 STEP DE BEAUFORT

1. Opérations programmées en 2024

- Mise en place supervision
- Curage des lits plantés de roseau des stations d'épuration STEP BEAUFORT
- CHANGEMENT POMPE POSTE DE REFOULEMENT DE FROIDEVILLE

Ces projets ont fait ou feront l'objet de demandes de subventions et seront réalisés en fonction des prises en compte par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental du JURA.

ANNEXE : Définitions

DBO5 (Demande biologique en oxygène sur 5 jours) : Quantité d'oxygène dissoute ou en suspension nécessaire aux microorganismes aérobies de l'effluent pour oxyder les matières organiques sur 5 jours. Il s'agit donc d'une consommation potentielle d'oxygène par voie biologique. Ce paramètre constitue un bon indicateur de la teneur en matières organiques biodégradables d'une eau (toute matière organique biodégradable polluante va entraîner une consommation d'O2 au cours des procédés d'autoépuration.
Dans le milieu naturel, les conséquences de la DBO5 sont un appauvrissement du milieu en oxygène dissous, qui peut conduire à l'asphyxie des êtres vivants.

DCO (Demande chimique en Oxygène) : permet d'apprécier la concentration en matières organiques ou minérales, dissoutes ou en suspensions l'effluent, au travers de la quantité d'oxygène nécessaire à leur oxydation chimique totale.

MES (Matières en Suspension) : Il permet d'apprécier la charge solide en suspension d'une eau naturelle ou résiduaire (poids sec du résidu obtenu après filtration)
Les nuisances dues aux **MES** sont de deux types :

- Action mécanique qui conduit à la formation de sédiments, à l'augmentation de la turbidité de l'eau, ce qui limite la pénétration des rayonnements et peut occasionner les lésions à la faune piscicole,
- Action chimique, les MES nécessitant de l'oxygène pour leur métabolisation.

Le dosage de **l'azote Kjeldahl (NTK)** repose sur la transformation des composés azotés dosable par minéralisation de l'échantillon. Il représente les formes réduites de l'azote, soit l'azote organique et l'azote ammoniacal.

PT(phosphore total) : Il est dosé par minéralisation et spectrométrie. L'échantillon est minéralisé à chaud en présence d'acide sulfurique et persulfate de sodium, faisant apparaître le PT qui existait sous forme minérale et organique en suspension dans les eaux. Dans le milieu naturel, le phosphore est un élément qui favorise l'eutrophisation (développement d'algues).

Nitrates et nitrites : Ils ont des conséquences néfastes dans les milieux aquatiques. En quantité importante, les nitrites provoquent la mort des organismes vivants. Les nitrates contribuent à l'eutrophisation, qui engendre l'asphyxie des milieux